

ACADEMIE DE GRENOBLE

ETABLISSEMENT 0731441V

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2025-2026

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 02 mars 2026

Présidence de : Chrystelle VEYRON-CHURLET

Quorum : 13

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 2

Date du CA : 12 mars 2026

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	DECISIONS	NUMERO D'ACTE	PIECES JOINTES
1 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE	Vote		
2 COMPTE FINANCIER	Vote		
3 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE	Vote		
4 BILAN PLAN MONTAGNE	Vote		
5 CONTRATS ET CONVENTIONS	Vote		
6 ACCEPTATIONS DE DONNS	Vote		
7 OCCUPATION DES LOGEMENTS	Vote		
8 QUESTIONS DIVERSES			

Signature du chef d'établissement



Signature du secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18h15

Mme Veyron-Churlet ouvre la session du conseil en présence de 16 membres, 15 votants

1 APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Ce conseil débute avec l'approbation du dernier Conseil d'Administration en date du 26 février 2026. Le compte rendu ayant été préalablement adressé par mail à l'ensemble des participants.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	15	0	0

Madame Stauffer quitte le conseil

2 COMPTE FINANCIER

Rappel de Monsieur Charrier : le compte financier, c'est la vie de l'établissement et l'exécution budgétaire d'une année civile, à cheval sur 2 années scolaires - Utilisation de ces deniers publics : transparence financière - Les membres du conseil d'administration doivent, par leur vote, vérifier que l'exécution du budget est conforme au budget qui a été voté fin 2024

Monsieur Boix :

Pour rappel,

En recettes, DHG de 116 773 euros du Département

Autres subventions de la part du département : forfaitaire pour l'EPS, pour les SS, pour la vie scolaire, pour la fresque.

Aide importante pour le plan montagne de 89604.05€

Exceptionnellement subvention de la région 1779 euros : demande de 2022, pour les transports du plan montagne de 2023 – n'a pas vocation à se réitérer.

Etat : 7980euros achat des manuels en 6^{ème} + fonds social + droits de reprographie

Dons : FSE + ASIGS + soutiens pour le voyage en Normandie

En dépenses :

SRH : exécution budgétaire équivalente à celle à laquelle nous nous attendions par rapport au budget prévisionnel

Crédit nourriture : utilisé à 86.54%

ALO : 2952.16 euros de dépenses d'entretien (triple imputation de facture sur 2025, nous avons payé plus de factures qu'il le fallait, imputation sur 2025 d'une dépense normalement imputée sur 2024 – se reportera sur 2026 en moins)

Informatique : augmentation des prix par Index Education, très substantielle.

Aide sociale : nous avons utilisé plus, mais nous avons suffisamment de reliquats – depuis nouvelle équipe de direction, 5 fonds sociaux par an – Le fonds social est plus utilisé pour les familles qui en ont besoin.

Nous étions en règlement conjoint l'année dernière, pas de difficultés d'un point de vue pratique – on a dépensé peu car visibilité faible, mais exécution budgétaire conforme au budget prévisionnel à compter du mois d'avril

Monsieur Charrier : le taux d'exécution budgétaire très proche de la réalité de ce qui a été voté

Recettes : 95.60% de réalisé

Dépenses : 92.91% de réalisé

Résultat de l'exercice :

Le budget de l'établissement ne retrace pas les paies des personnels enseignants et administratifs – N'est retracé que le fonctionnement de l'établissement

La section de fonctionnement dégage un résultat au vu des produits (662 248.97 euros) et dépenses (657 041.64 euros)

Résultat de 5 207.23 euros en excédent

C'est un résultat brut, car certaines charges sont non décaissables et certains produits non encaissables (écritures comptables d'amortissement relatif à la dépréciation des biens présents dans l'établissement)

Capacité d'autofinancement (résultat net) : 6 336.01 euros - Ce qui tombe dans les fonds de réserve L'acquisition de biens immobilisables a été financée par des subventions du département (achat de deux coffre-forts) – du coup pas de ponctions sur les réserves de l'établissement pour ces acquisitions

FDR 2024 : 98 148 euros

FDR 2025 : 104 484.78 euros

Le fonds de roulement illustre l'autonomie financière de l'établissement – Il faut un équilibre entre un fonds de réserve minimum et un trop gros fonds de réserve qui pourrait conduire à une diminution de la dotation de fonctionnement par le département

Bilan comptable : document qui retrace le montant du fonds de roulement (sur le haut du bilan avec les ressources qui ont permis d'acheter les biens immobilisés) – En bas du bilan, relation que l'établissement a avec ses tiers : ce que possède l'établissement et ce que doit l'établissement à ses tiers

Lycée Monge, au sein de l'agence comptable, création d'un pôle de recouvrement – l'agent comptable ne passe plus par les huissiers, mais par des saisies sur tiers détenteur, beaucoup de recouvrements sont en cours.

Beaucoup moins de reliquats de subventions qu'avant, Monsieur Boix ayant utilisé la plupart des reliquats

Conclusion : FDR en augmentation – aujourd'hui 58 jours comme en 2024 (parce que l'activité a augmenté en 2025 par rapport à 2024)

D'après le département : entre 30 et 60 jours, bonne gestion des établissements – au-delà de 60 jours, le département pourrait écrêter la dotation de fonctionnement

Journée de fonctionnement en 2025 : 1816 euros

Dégagement en fonds de roulement : comparaison montant du FR et trésorerie

Fonds de roulement : autonomie financière de l'établissement – fonds propres

Trésorerie : fonds propres + subventions (ressources de la collectivité ou de tiers)

L'établissement avait plus d'avances de trésorerie que de créances à recouvre

- Premier vote : adoption du compte financier sans réserve :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

-

- Second vote : affectation du résultat au compte de réserve unique

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
---------	------	--------	------------

14	14	0	0
----	----	---	---

3. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Nous avons du fonds de roulement – nous ne souhaitons pas thésauriser – Monsieur Charrier valide que nous pouvons prélever – prélèvement à hauteur de 15000 euros

4 rameurs à air à 4 514.40 euros pour la SSS aviron – c'est de l'investissement (valeur > 800 euros HT) – une subvention pour les 4 autres rameurs va être demandée au département

Casiers pour le hall pour les SSS : 100 élèves en SSS – 100 sacs de sport qui sont stockés au sol ou au-dessus des casiers – risque de vol et d'encombrement – 100 casiers 5 219.06 euros

5 266.54 euros pour des activités pédagogiques

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

4. BILAN PLAN MONTAGNE

13 135 euros en dépenses et recettes

142 élèves et 15 accompagnateurs

Subventions département : 8 852 euros

FSE : 1 852.50 euros

Familles : 15 euros par famille

Pas de demande de fonds social par les familles

Participation du collège : 188 euros (accompagnateur supplémentaire)

Un grand merci aux équipes enseignantes

Un parent d'élève précise que les enfants étaient ravis

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

5. CONTRATS ET CONVENTIONS

Pas de contrats et conventions à faire voter

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		0	0

6. ACCEPTATIONS DE DONS

FSE : 386.40 euros (255 euros sortie à Annecy pour les 6i et 5i, et reste T-shirt pour la classe G2S pour la participation à la science Fair)

ASIGS : 135 euros pour une sortie à Annecy des 6i et 5i

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

7. Occupation des logements de fonction

Renouvellement de la COP de Mme Sandrine Colautti :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

Renouvellement de la COP de Mme Isabelle Perez :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

Renouvellement des occupations de logements en NAS : Mme Louaar, Monsieur Boix, Madame Veyron-Churlet, Monsieur Gallego

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	14	0	0

7 QUESTIONS DIVERSES

Suppléances en lettres :

Classes de 3^{ème} : les heures de cours de français sont quasiment toutes couvertes – Un remplaçant a été nommé sur l'établissement

Question d'un parent ? Le sujet du DNB blanc en français va-t-il être adapté à ce qui aura été étudié

Réponse de la direction et des enseignants : oui bien évidemment

Concernant les groupes de besoins en 6^{ème} et 5^{ème} : L'établissement est toujours en recherche d'un remplaçant, en lien avec le rectorat de l'académie de Grenoble

Les parents demandent quelles solutions pourraient être mises en œuvre :

- Mélanger les groupes de besoins : les enseignants ne pensent pas que cela soit pertinent
- Utiliser les créneaux Devoirs Faits : seulement 4 créneaux horaires dans la semaine, ce qui ne correspond pas aux besoins en lettres en 6^{ème} et 5^{ème} – Qui plus est, ces créneaux de devoirs faits sont très fréquentés par les élèves des autres niveaux.

- Partage de ressources pédagogiques pouvant être travaillées à la maison avec les parents : la demande va être faite aux enseignants de lettres positionnés sur les autres groupes de besoins de 6^{ème} et 5^{ème}

Toilettes garçons :

Ont été identifiés trois élèves, qui ont reconnu être partis avec une, deux ou trois carrettes prises dans les sanitaires – Ces trois élèves vont être sanctionnés

Question d'un enseignante : avaient été évoqués des conseils de discipline pour les élèves auteurs

Réponse de la direction : les élèves n'ont reconnu qu'un seul fait, être parti avec des carrettes, cela ne justifie pas la tenue d'un conseil de discipline – mais une sanction disciplinaire va être prise

Salle de permanence

Question d'un parent : la salle de permanence est-elle ouverte quelque soit le nombre d'enfants en étude ?

Réponse de la direction : normalement oui, mais un point sera fait avec Mme Colautti sur cette question